

Annexe 3 – Mode de calcul pour le feed-back des résultats aux parties prenantes

Partie 2 – Analyse et rapportage de l'utilisation d'antibiotiques par les éleveurs

1. Benchmarking des éleveurs

Les éleveurs font l'objet d'un benchmarking par catégorie animale, sur la base de leur BD₁₀₀ moyen pour cette catégorie animale.

Dans le cadre du benchmarking, le BD₁₀₀ moyen est comparé aux valeurs limites de BD₁₀₀ qui ont été fixées au préalable.

L'un des moyens de déterminer les valeurs limites de BD₁₀₀ est de travailler avec des percentiles et de diviser par ex. l'ensemble des troupeaux en trois zones (verte, jaune, rouge) en se basant sur le 50^e (= valeur limite pour la zone jaune) et le 90^e percentile (= valeur limite pour la zone rouge) (voir exemple à la page suivante).

Une autre possibilité est de faire établir des valeurs fixes par le groupe de pilotage Sanitel-Med. C'est à ce groupe de pilotage de faire ce choix. L'unité scientifique de l'AMCRA peut fournir les méthodes et calculs de benchmarking pour les deux options.

Le benchmarking de troupeaux permet donc d'évaluer si l'utilisation d'antibiotiques dans chaque catégorie animale de son propre troupeau se situe dans la moyenne ou si elle est plus basse ou plus élevée que dans les autres troupeaux.

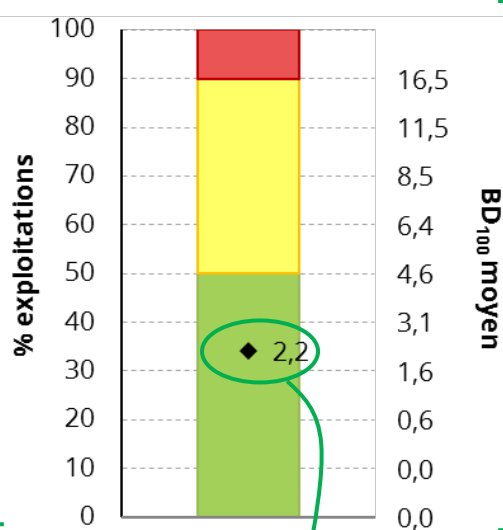
La figure de la page suivante illustre le benchmarking d'un troupeau individuel en fonction des valeurs limites établies sur la base du 50^e et du 90^e percentile.

Valeurs moyennes de BD_{100} observées dans un certain % (indiqué par l'axe de gauche) de troupeaux issus du groupe de benchmarking. Par ex. 50% des troupeaux ont un BD_{100} moyen inférieur à 4,6 (= valeur limite pour la zone jaune) ; 90% des troupeaux ont un BD_{100} moyen inférieur à 16,5 (= valeur limite pour la zone rouge).

Les valeurs de cet axe indiquent le % de troupeaux issus du groupe de benchmarking dont le BD_{100} moyen est inférieur à la valeur de BD_{100} correspondante indiquée par l'axe de droite.

Par ex. 30% des troupeaux ont un BD_{100} moyen inférieur à 1,6 ; 70% des troupeaux ont un BD_{100} moyen inférieur à 8,5 ; etc.

◆ Votre BD_{100} moyen et votre position par rapport aux autres exploitations



Le chiffre indiqué à côté du petit losange correspond à la valeur moyenne de BD_{100} obtenue pour ce troupeau (dans la catégorie animale concernée). Dans ce cas, il a été calculé, sur la base de l'utilisation faite au cours de la période @risk concernée, qu'un animal de cette catégorie avait en moyenne été traité 2,2 jours sur 100 avec des antibiotiques. Ce chiffre étant inférieur à la valeur

II. Évaluation qualitative de l'utilisation d'antibiotiques par les éleveurs

Outre l'évaluation quantitative, il est également possible d'évaluer l'utilisation d'antibiotiques d'un point de vue qualitatif en déterminant la part des différents codes couleurs AMCRA ; à cet égard, il est évident qu'il faut s'efforcer de limiter au maximum l'utilisation de produits de la catégorie rouge. Cette évaluation se fait sur la base du BD_{100} moyen, d'une part au niveau de l'ensemble du troupeau (toutes les catégories animales) et, d'autre part, au niveau des différentes catégories animales, le cas échéant.

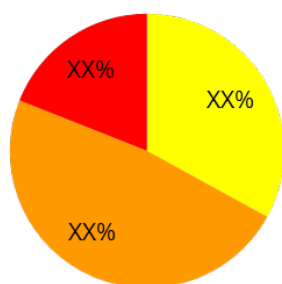
Un point de référence est également toujours donné, sous la forme du résultat obtenu pour les troupeaux correspondants du groupe de benchmarking.

La représentation graphique de la part de chaque code couleur AMCRA est expliquée ci-dessous.

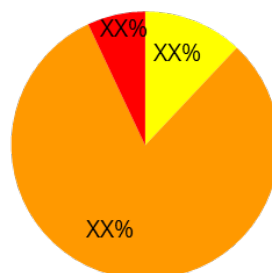
Indication du niveau auquel l'analyse a été réalisée, c.-à-d. l'ensemble du troupeau ou l'une des catégories animales.



Votre exploitation



Toutes les exploitations



- Produits jaunes
- Produits orange
- Produits rouges



Cette figure illustre le pourcentage de jours de traitement où il a été fait usage de produits de la catégorie jaune, orange ou rouge, dans ce cas-ci au niveau de l'ensemble du



La figure de référence, avec le même résultat que sur la figure de gauche, mais calculé cette fois sur l'ensemble des troupeaux du groupe